

C. DA VIOLANTE¹, P. GAUTHIER², P. MARIE¹, I. PLOCCO-DESMONTS¹,
¹Service de Pharmacie, ²Consultation de la douleur, CHR d'Orléans - 1, rue Porte Madeleine 45000 ORLEANS

INTRODUCTION

Neurodol[®] est un patch de lidocaïne indiqué dans le traitement des douleurs post-zostériennes. Soumis à autorisation temporaire d'utilisation (ATU) nominative, importé et dispensé au patient ambulatoire, sa notice était initialement rédigée en allemand. Confrontés aux interrogations des patients, les pharmaciens ont souhaité apporter une information simple en français, accessible à tous, pour contribuer à son bon usage.

OBJECTIF

1. Informer le patient sur l'utilisation du médicament,
2. Etre en accord avec les propos du prescripteur,
3. Utiliser un support peu encombrant et facile à consulter, pour permettre une diffusion aux médecins traitants et pharmaciens de ville.

METHODE DE TRAVAIL

Après analyse de la littérature et du dossier pharmaceutique, nous avons élaboré un document en collaboration avec un clinicien référent de la consultation de la douleur. Il a été présenté à l'équipe assurant la dispensation au patient ambulatoire. Plusieurs exemplaires sont toujours disponibles, à proximité des patchs de Neurodol[®].

RESULTATS - DISCUSSION

La fiche d'information est rédigée en termes simples, rapide à lire, et présentée en format poche. Elle résume les informations essentielles à une bonne conduite du traitement. A la demande du clinicien, le délai d'action n'a pas été signalé, et les indications du traitement non détaillées. La conduite à tenir en cas d'événement indésirables a été précisée. A l'intention des partenaires de santé, les interactions médicamenteuses et contre-indications ont été notées.

| | | | |
|---|---|---|---|
| <p>Fiche information sur le médicament</p> <p>NEURODOL[®]</p> <p>Ce document a pour objectif d'informer le patient et son médecin traitant sur l'utilisation du NEURODOL[®].</p> <p>CHR Orléans Service de Pharmacie Hôpital Porte Madeleine</p> <p><small>Rédigé par le Dr. DA VIOLANTE (Pharmacien) Validé par le Dr. GATZIER (Consultation de la Douleur) Approuvé par le Dr. PLOCCO-DESMONTS (Pharmacien) Version 1 - juillet 2006</small></p> | <p>Nom du médicament</p> <p>NEURODOL (lidocaïne)</p> <p>Indication</p> <p>NEURODOL est un anesthésique local indiqué pour soulager certaines douleurs.</p> <p>Posologie</p> <p>Appliquer 1 à 3 patchs par jour (pour couvrir le mieux possible la zone douloureuse) selon la prescription. Si nécessaire, découper les patchs avec des ciseaux. Puis, retirer la feuille transparente de protection. Appliquer le patch au niveau de la zone douloureuse sur une peau propre et sèche, intacte et non lésée. Ne pas appliquer d'autre produit sur le site de pose du patch. Le (ou les) patch(s) reste(nt) en place au maximum pendant 12 heures consécutives (en fonction de la phase douloureuse).</p> <p>Influence de l'alimentation</p> <p>Sans objet</p> <p>Interactions médicamenteuses</p> <p>Anti-arythmiques de classe I (tocainide, méxilétiline) Autres anesthésiques locaux Inhibiteurs du cytochrome CYP3A4: dérivés imidazoliques (kéto, fluconazole...), macrolides (erythro, clarithromycine...), inhibiteurs de la protéase, cimétidine, diltiazem, fluoxétine, fluvoxamine: risque d'augmenter le taux de NEURODOL dans le sang.</p> | <p>Précautions particulières</p> <p>Entre 2 applications, respecter un intervalle d'au moins 12 heures (pas de patch pendant 12 heures) afin de limiter les effets indésirables. Ne pas appliquer les patchs sur peau abîmée, muqueuse, plaie, ou peau enflammée. En cas d'irritation pendant l'application, retirer le patch temporairement. Reprendre les applications à l'arrêt des symptômes et au plus tôt 24 heures après la dernière application.</p> <p>Effets indésirables</p> <p>Sur le site d'application du patch: les plus fréquents œdème (gonflement) érythème (rougeur) prurit (démangeaisons) Ces phénomènes sont transitoires et disparaissent spontanément. Des phénomènes d'ALLERGIES apparaissent plus rarement: Œdème du visage et du cou, Urticaire Difficulté à respirer CONTACTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN Si des effets indésirables sérieux se présentent, le traitement doit être interrompu. Contacter votre médecin.</p> | <p>Contre indication</p> <p>Le NEURODOL ne doit pas être prescrit en cas de: Hypersensibilité à la lidocaïne ou à d'autres anesthésiques locaux (signaler au médecin tout phénomène d'allergie au cours d'un soin dentaire ou d'une anesthésie locale) Porphyrie Dermatite atopique Grossesse et allaitement Enfant < 12 ans En cas de doute, prendre contact avec votre pharmacien ou votre médecin.</p> <p>Conservation du médicament</p> <p>Conservé à une température inférieure à 30°C. Après ouverture du blister, les patchs doivent être utilisés dans un délai de 3 mois. Refermer l'enveloppe après chaque utilisation.</p> <p>Approvisionnement du médicament</p> <p>NEURODOL n'est disponible qu'à l'hôpital. Son approvisionnement est complexe et long. Contacter la pharmacie avant la fin de votre traitement pour vous assurer de la disponibilité de votre médicament.</p> <p>Qui contacter?</p> <p>Concernant l'approvisionnement en NEURODOL: Pharmacie CHRO/ Site Porte Madeleine: 02.38.54.45.71 En cas d'allergie, contacter votre médecin traitant, le médecin de garde, ou si nécessaire le SAMU (Tel: 15).</p> |
|---|---|---|---|

Sa présentation à l'équipe de pharmacie a permis d'optimiser les connaissances des dispensateurs sur ce médicament. Ce document est diffusé depuis juillet 2006 aux 26 patients traités par Neurodol[®] patch. Elle est utilisée en consultation par notre médecin référent pour expliquer le traitement puis remise au patient lors d'une dispensation par notre service. Par cet outil, le service de pharmacie s'est réapproprié son rôle:

- dans l'information donnée au patient sur le médicament,
- dans l'éducation et le bon usage du médicament.

Six des 26 patients ont arrêté leur traitement par Neurodol[®] patch. Ces arrêts sont liés à une inefficacité du traitement (3 patients), à une mauvaise tolérance du traitement (2 patients) ou à la disparition spontanée de la douleur (1 patient). L'impact de cette information sur le patient et sa diffusion vers les partenaires de santé restent à évaluer.

CONCLUSION

Cette fiche a permis de systématiser et d'uniformiser l'information du patient sur le bon usage du Neurodol[®]. L'équipe pharmaceutique a été sensibilisée quant à sa mission d'éducation. L'exemple du Neurodol[®] nous a permis d'initier une démarche désormais est étendue:

↳ À d'autres médicaments réservés à l'usage hospitalier, notamment:

- VERSATIS[®], désormais utilisé en remplacement de NEURODOL[®] patch (AMM en janvier 2008),
- SYNAGIS[®] (les mesures de prévention de la bronchiolite à VRS sont détaillées),
- MABTHERA[®] et ORENCIA[®] (dans le cadre de leur utilisation en hôpital de jour de Rhumatologie).

↳ À d'autres médicaments dispensés à l'hôpital:

- kit de prophylaxie dispensé dans le cadre d'un accident d'exposition au VIH,
- antirétroviraux: pour une information courte et synthétique, il existe une fiche par traitement; par exemple:
 COMBIVIR[®] + KALETRA[®],
 ISENTRESS[®] + TMC125 + PREZISTA[®] + NORVIR[®]